



Intervention de la CGT-Culture
17 juillet 2009
Cour d'honneur
Avignon

Mesdames, Messieurs, et chers camarades,

Je remercie les organisateurs de cette assemblée générale, ici, en Avignon - qui constitue sûrement pour la culture l'un des plus grand rendez-vous qui soient - de nous donner la possibilité d'évoquer quelques instants la crise extrêmement grave que traverse actuellement le ministère de la culture, et la lutte que nous menons depuis plus d'un an et demi, belle mais ô combien difficile, contre sa dislocation annoncée.

La culture est un bien commun, l'espace public des rencontres, du dialogue, de la mise en partage de toutes les diversités de l'activité, de la créativité, des expériences, des valeurs et des représentations humaines. Elle réalise le « nous », elle est le « vivre ensemble », notre appartenance et notre participation à un monde commun, à sa transformation.

La société se grandit toute entière de diversité, d'échange, de solidarité, et de l'épanouissement, de l'émancipation de chacun. Indiscutablement, la culture constitue un investissement intellectuel et économique pour l'avenir d'un pays et d'une société. Cela étant, nous ne lui consacrons toujours que de trop faibles moyens.

La culture est un droit fondamental. C'est, par essence, une responsabilité publique.

Continuons donc à nous mobiliser, ne lâchons rien, pour qu'elle obtienne toute la place qu'elle mérite dans le débat public.

« La culture peut bien se passer de politiques et de moyens publics » clament en cœur ceux qui ne considèrent l'action publique que comme une dépense et jamais comme une source de richesse.

Cela n'a pas été le choix de la France où les politiques de la culture, les investissements publics, les dispositifs publics (notamment pour soutenir la création et sa diffusion) et les principes de mutualisation des fonds ont peut-être été poussés le plus loin.

Rappelons-le cette année particulièrement, à l'heure où l'on célèbre les 50 ans du ministère de la culture, même s'il n'est évidemment pas le seul à œuvrer sur ces enjeux, les collectivités territoriales participant grandement à cette bataille de tous les instants.

Mais demeurons extrêmement vigilants, mobilisés et unis dans les luttes. Sur tous les fronts, la culture subit les assauts de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement; il suffit par exemple de lire, ou de relire, la lettre de mission adressée à Christine Albanel en août 2007 pour n'en plus douter un seul instant. Le pouvoir déprécie, méprise, juge et décide sans jamais débattre, pose des questions et ordonne les réponses. Il encage, il dévitalise la démocratie.

C'est exactement de cette façon qu'il lamine et démantèle jour après jour le service public culturel, l'audiovisuel public, réduisant leurs moyens et tarissant leurs financements. Aucun versant (État, entreprises publiques, collectivités) n'est aujourd'hui épargné.

Au ministère de la culture, particulièrement malmené, la grande offensive a été lancée fin 2007 via la RGPP, la Régression généralisée des politiques publiques.

Le Mont Saint-Michel, le musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France : autant de noms évocateurs de sites prestigieux. Chaque année, des millions de touristes, visiteurs, chercheurs se rendent dans ces lieux. Le Château de Champs-sur Marne, le musée Henner à Paris, le Centre des archives du monde du travail à Roubaix : voilà bien, à l'évidence, des établissements à la renommée plus discrète. Toutes ces entités font partie d'un même ensemble : celui du ministère de la culture.

Bien sûr, pour être plus complet, il faudrait encore citer des dizaines et des dizaines de structures : de nombreux autres monuments historiques et musées nationaux, les écoles d'architecture, les directions régionales des affaires culturelles (les DRAC), la Comédie Française, la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle (la DMDTS), la délégation aux arts plastiques (la DAP), les écoles nationales supérieures d'art, les trois Conservatoires nationaux supérieurs

(musique, danse et art dramatique) délivrant les formations du plus haut niveau dans vos professions, ce qui tissent encore un peu plus nos liens. Mais la liste exhaustive serait indigeste. J'arrête donc là.

Aucune de ces structures, et aucun secteur du ministère sans exception, n'échappe actuellement au rouleau compresseur de la RGPP.

Réduction drastique des moyens d'intervention et de fonctionnement (en particulier des effectifs), externalisations, abandon de missions, privatisation des activités les plus rentables, aucune mesure nocive n'est laissée de côté pour tourner la page de l'État opérateur culturel, et de son engagement historique en matière de soutien à la création, de promotion de la diversité culturelle, d'aménagement culturel du territoire, de préservation et de présentation du patrimoine pour son appropriation par le plus grand nombre.

La logique gestionnaire du privé, purement comptable et financière, la marchandisation, la monétarisation des prestations, la précarité des personnels viennent aujourd'hui contaminer, malgré nos très fortes résistances, tous les secteurs du ministère, et même bien au delà. Le gouvernement prône, dans le contexte de la très grave crise économique mondiale que nous traversons (cherchez l'erreur !), une très nette augmentation des financements privés de la culture, et il entend soumettre la création, les opérateurs culturels comme l'ensemble des missions et activités du ministère à des obligations de performance et de résultats : une conception utilitaire de la culture, de la pensée, de l'art et de la création, un raisonnement de très court terme, et redoutablement dangereux, aboutissant à progressivement se défaire de tout ce qui n'est pas considéré comme immédiatement utile.

Le ministère de la culture a maintenant la « marque » Mitterrand, mais cela change-t-il quelque chose ?

Moins de trois semaines après sa nomination, Frédéric Mitterrand a fait officiellement connaître sa décision de faire passer, puis de publier le mois prochain, en plein milieu de la grande dispersion estivale, le décret laissé en chantier par le précédent cabinet sur l'application de la RGPP à l'administration centrale du ministère de la culture, procédant à la liquidation de ses actuelles directions et délégations sectorielles.

Ainsi donc, Frédéric Mitterrand reprendrait à son compte, et s'apprêterait à mettre en application, la plus grande offensive jamais menée contre le ministère, s'attaquant à ce qui le structure et en a constitué, pour une large part, les fondements : ses directions portant et identifiant les politiques, prérogatives et responsabilités de l'État dans le champ de la

culture (musées, archives, architecture, patrimoine, spectacle vivant, arts plastiques, livre et lecture, etc.), toutes vouées à disparaître.

Pour des réductions d'échelle, la DMDTS et la DAP seraient par exemple fondues ensemble dans une nouvelle Direction de la création artistique, la DCA (cela ne s'invente pas !)... On en redoute les conséquences jusqu'au plus profond des régions, dans les DRAC.

C'est aujourd'hui l'intégrité même du ministère de la culture qui est directement menacée si nous ne parvenons pas à arrêter le bras des casseurs. Rien ne saurait justifier cette politique, et certainement pas les prétendues économies budgétaires recherchées, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont totalement dérisoires.

De contenus et d'ambition culturels, il n'a jamais été question tout au long de l'élaboration chaotique, avec le renfort d'offices privées, du prétendu projet de « réorganisation », ni fait ni à faire, dont a hérité Frédéric Mitterrand; c'est de notoriété publique ! Seul importait pour Christine Albanel et les dirigeants qui l'ont entourée de tailler à la serpe dans les effectifs et de réduire en proportion les missions et les structures qui les servent.

L'idée que la culture ne saurait échapper à la cure d'austérité budgétaire, conjuguée au dogme du « moins d'État », conduit aujourd'hui celui-ci à recentrer ses moyens sur quelques institutions, quelques équipements et grandes opérations, abandonnant aux collectivités locales la responsabilité de financer les actions auxquelles il n'estime plus devoir apporter son concours, au risque évident de renforcer encore les inégalités territoriales.

Mais c'est pudiquement oublier qu'en ce domaine l'effort des collectivités dans leur ensemble – communes, communautés d'agglomérations, départements, régions – qui n'a jamais cessé de croître, est aujourd'hui particulièrement conséquent, la contribution de l'État au financement public de la culture n'excédant pas aujourd'hui 15 à 20 %. C'est aussi feindre de ne pas voir que l'augmentation du périmètre de leurs compétences et des charges pesant sur leur budget ne laisse plus guère de marge. Enfin, cela revient à nier qu'en matière d'équité de traitement à l'échelle de la Nation, de solidarité et de recul des inégalités, de péréquation et d'aménagement du territoire, l'État conserve, dans le domaine de la culture comme dans beaucoup d'autres, un rôle irremplaçable à jouer.

Quantités d'associations et de structures engagées dans la création, la diffusion, l'éducation artistique, l'action culturelle, l'éducation populaire sont aujourd'hui directement touchées par les coupes budgétaires et le

désengagement à marche forcée de l'État. Des milliers de projets et actions de proximité s'inscrivant dans la durée se voient remis en cause dans leur fondement, leurs complémentarités, voire dans leur existence même en tous points du territoire.

Ce désengagement – qui conduit le plus souvent à ce que soient remis en cause nombre d'autres soutiens, publics et privés – menace donc tout un ensemble de structures locales, d'associations, de réseaux et de filières participant à part entière du maillage artistique et culturel de notre pays, mais aussi l'emploi de milliers de salariés.

A la RGPP, il est donc urgent d'opposer, et d'obtenir une Relance générale des politiques publiques, le Plan de relance que le culture mérite !

Mais si nous luttons tous ensemble, à raison, contre cette frénésie à tailler dans les dépenses utiles, notre mobilisation et notre engagement dépassent largement les seules questions budgétaires, aussi cruciales soient-elles.

La lutte déployée par les personnels du ministère de la culture et leurs organisations syndicales, au premier rang desquelles la CGT-Culture (et elle se poursuit !), en est l'illustration.

Défendre cet outil, cet acquis essentiel pour toute la Nation, exiger qu'il se renforce et se développe au service de toute la population ne nous fait certainement pas oublier que beaucoup reste encore indéniablement à faire pour dépasser les limites que son histoire et sa construction, et parfois un réel manque de vision, lui ont fixées. Les personnels du ministère de la culture le perçoivent, le vivent très concrètement chaque jour, et ils ne cessent de l'exprimer dans et au travers leur lutte.

Le pouvoir veut nous culpabiliser d'être trop, alors que nous avons le sentiment, dans nos missions et nos activités, d'être totalement à l'étroit.

Dans un monde aux possibilités aujourd'hui inouïes, mais que les inégalités sociales et culturelles freinent et entravent, le ministère ne saurait naturellement rester figé et immobile, ne serait-ce que pour pouvoir explorer de nouveaux champs créatifs, de nouveaux « territoires ».

Joue-t-il bien son rôle ? Quelle est aujourd'hui sa réelle efficacité sociale ? Comment, et par qui, doit-on d'ailleurs l'évaluer ?

Nous pensons, et affirmons sans la moindre ambiguïté, qu'il est urgent de ré-interroger l'organisation et les politiques publiques de la culture,

mais certainement pas de les faire purement et simplement voler en éclat, ce qui menace concrètement de se produire. Et bien au delà, il faut reconsidérer la culture dans son rapport le plus large à l'ensemble des activités humaines (le travail, les sciences,...).

Nous n'y parviendrons que par une véritable démocratisation de la décision, du contrôle et de l'évaluation des politiques et financements publics associant réellement les citoyens comme l'ensemble des « acteurs », au sens large, de la culture. Cela est aussi l'un de nos chevaux de bataille.

Là sont autant de raisons et de perspectives qui font se rejoindre nos luttes. Celles-ci forment un tout. Elles doivent se solidariser et s'enrichir les unes les autres. La construction d'un autre monde passe aussi par ce combat commun, porté tous ensemble !

Merci pour votre attention.